

Devenez administratrice ou administrateur de votre Caisse La Prairie



L'engagement personnel fait partie de vos valeurs? C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

- Représentez les membres de votre milieu et faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement de la collectivité.

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

- Vous devez être membre de la Caisse depuis au moins 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec.
- Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez le **formulaire d'avis de candidature** ou la **Trousse d'information** des personnes candidates disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisselaprairie.



Postes à pourvoir et profils recherchés.

Quatre (4) postes à pourvoir

Le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres avec les profils suivants :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Expérience membres/clients, coopération, gestion financière, gestion d'entreprise, comptabilité, gouvernance, droit/déontologie et technologies de l'information.
- une ou deux (1 ou 2) femmes et deux ou trois (2 ou 3) hommes afin de maintenir la parité
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : un (1) de 18-34 ans, deux (2) de 35-49 ans et un (1) de 50-64 ans



Comment poser ma candidature? C'est très simple.

- 1 Remplissez le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, disponible à votre caisse Desjardins ou par Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisselaprairie
- 2 Préparez votre **curriculum vitae (CV)**
- 3 Envoyez ces 2 documents (formulaire + CV) à l'attention de :

Direction générale – Mme Raymonde Laguë

par courriel : raymonde.m.lague@desjardins.com en personne ou par voie postale:

Caisse Desjardins La Prairie
Mme Raymonde Laguë
450, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1

- La date limite est le **lundi 7 février 2022 à 15 h**. Passé ce délai, votre candidature ne pourra être acceptée.
- L'assemblée générale annuelle se tiendra le **31 mars 2022**.
- Pour toute information, contactez Raymonde Laguë | Téléphone : 450-659-5431, poste 7019354

Merci de votre implication au sein de votre caisse

Johane St-Onge, présidente